Besançon (25) : après le pillage d’une boutique Lacoste, elle échange les vêtements volés contre de la cocaïne

17/11/2026 à 16h03



Le butin du pillage n’a pas servi à payer ses loyers, mais a été échangé contre de la cocaïne. Un couple de 27 et 31 ans a comparu à Besançon pour le pillage d’une boutique Lacoste survenu le 17 octobre, en marge d’une manifestation contre la vie chère.

Ce jour-là, après des tensions devant la préfecture, la vitrine du magasin avait été fracassée. Selon le compte rendu d’audience de *L’Est Républicain*, l’homme a participé à la dégradation de la devanture et sa compagne a emporté des vêtements. Les images de vidéosurveillance ont permis d’identifier le couple.

La jeune femme a expliqué avoir cherché à revendre les articles pour payer ses loyers. L’examen de son téléphone a

révélé que son fournisseur de drogue avait accepté les vêtements contre de la cocaïne.

Elle a été condamnée à six mois de prison avec sursis et à 105 heures de travail d'intérêt général. Son compagnon a écopé de douze mois de prison, dont six ferme, avec maintien en détention.

Source : L'Est Républicain, 17 novembre 2026.

Photo d'archives : Hôtel de Maîche, 74 Grande Rue à Besançon, immeuble de la boutique ; Rémi Mathis / Wikimedia Commons, CC BY-SA 3.0. Elle ne montre pas les dégradations du 17 octobre.